

**LA CPDP CONSULTE LE PUBLIC SUR SON SITE INTERNET
EN AMONT DU DEBAT**

"La Commission Nationale du Débat Public, conformément à la loi en vigueur pour tout projet de cette envergure, a été saisie par La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ pour organiser un débat public sur un projet de **parc éolien en mer au large des côtes de la Somme et de la Seine Maritime**. Ce débat, qui se déroulera du 8 avril au 31 juillet 2010, intervient en amont de toute décision concernant l'implantation du parc en projet.

La Commission Particulière du Débat Public (CPDP) en charge de sa préparation a souhaité ouvrir un dispositif de participation sur internet, avant que le débat ne commence.

Ainsi, entre le 8 et le 22 mars, le grand public pourra se prononcer via le site internet sur la question suivante :

***Quels sont selon vous les thèmes à aborder
dans un débat public sur un projet de parc éolien en mer,
au large des côtes de la Somme et de la Seine Maritime ?***

www.debatpublic-eolien-en-mer.org

Des informations sur l'éolien en mer seront communiquées sur le site.

Il ne s'agit pas dans cette consultation de débattre du projet lui-même mais de préciser les thèmes que, selon le public et les acteurs, le débat devrait aborder.

Entre le 22 et le 29 mars, une synthèse des contributions sera élaborée par la CPDP, et vous pourrez noter l'importance des différents thèmes qui auront été proposés par le public.

Le résultat de cette consultation sera pris en compte par la CPDP dans l'organisation du débat public.

cndp
Commission particulière
du débat public
Projet de parc éolien
en mer des Deux-Côtes